

Impôt sur le revenu—Loi

Voyons qui a profité des gains en capital. Ainsi, en se basant sur 1982, une personne gagnant \$10,000 a réalisé à peu près \$6 sur les gains en capital. Par contre, pour une personne gagnant \$200,000, cette mesure représenterait une économie d'impôts de \$4,032. Une fois de plus, le gouvernement adresse ses mesures fiscales aux 4 p. 100 des Canadiens qui se situent en haut de l'échelle des revenus, aux Canadiens qui gagnent plus de \$50,000 par an.

Le gouvernement a-t-il reçu un mandat extrêmement majoritaire le 4 septembre 1984 pour se battre uniquement pour les Canadiens qui gagnent plus de \$50,000 par an? Non, il a été élu pour représenter le travailleur moyen qui est trahi . . .

[Français]

. . . trahi par ce budget. Parce que cela ne touche pas aux problèmes de l'emploi chez les Canadiens.

Et, par l'amendement tel que proposé par l'honorable député de Laval-des-Rapides (M. Garneau), on demande justement si le gouvernement ne veut pas reculer sur la question des gains en capital pour les riches, à moins que ces gains ne soient dirigés vers les compagnies, les entreprises et les emplois canadiens. Mais on voit très bien, monsieur le Président, que les conservateurs ne s'intéressent pas aux emplois. On l'a vu dans l'est de Montréal. On l'a vu dans le cas de Gaz Métropolitain et d'Ultramar que ce gouvernement ne s'intéresse pas aux emplois. Ce gouvernement ne s'intéresse pas à la canadianisation de l'industrie pétrochimique. Ce gouvernement s'intéresse plutôt à enrichir ceux qui ont déjà un revenu de \$200,000 par année.

Alors, ce qui a été proposé par le parti libéral, c'est un amendement qui garantirait que tous ceux qui pourraient profiter du gain en capital le feront seulement en créant des emplois ou des investissements canadiens.

Monsieur le Président, ce n'est pas une question politique extraordinaire que de demander que les politiques d'imposition soient dirigées aux Canadiens et aux Canadiennes.

[Traduction]

La politique fiscale devrait viser à créer des emplois au Canada pour les Canadiens, et cela n'a rien d'une idée révolutionnaire. Telle est la mission du Parlement. Le gouvernement et le premier ministre (M. Mulroney) ont été élus parce qu'ils ont promis des emplois, des dizaines de milliers d'emplois. En fait, dans cette mesure fiscale, dans cette proposition, le gouvernement fait comprendre aux Canadiens que peu lui importe s'ils dépensent leur argent pour soutenir le régime de l'Afrique du Sud en achetant des diamants aux sud-africains, s'ils l'investissent dans un condominium à Hawaii ou s'ils achètent des chevaux de course en Europe.

Par notre amendement, nous ne demandons pas au gouvernement de revenir sur le principe de l'exemption des gains en capital. Nous n'avons pas le droit de demander au ministre des Finances (M. Wilson) de renoncer à ce genre d'inepties fiscales. Nous lui demandons simplement d'accorder l'exemption au titre des gains en capital à la condition que cela serve à créer des emplois et des investissements au Canada, pour les Canadiens. Est-ce une telle hérésie? Les libéraux sont-ils des hérétiques parce qu'ils veulent que le gouvernement adopte une politique fiscale qui amènera les Canadiens à investir au Canada pour les Canadiens?

Le député d'Edmonton-Est (M. Lesick) a parlé de la petite entreprise. Si le gouvernement se souciait tellement de cette

dernière, il aurait instauré une politique permettant aux propriétaires de petites entreprises de profiter de l'exonération des gains en capital pour vendre leur entreprise à des membres de leurs familles. Il ne l'a pas fait. Il ne doit pas y avoir de lien de dépendance, ce qui veut dire que pratiquement toutes les petites entreprises du Canada seront dans l'incapacité de bénéficier de l'exemption au titre des gains en capital à moins qu'elles ne soient vendues à des intérêts étrangers ou à d'autres intérêts sans liens avec le propriétaire ou sa famille. En faisant ces largesses, le premier ministre et le ministre des Finances ne font que poursuivre une politique qui a toujours favorisé les riches, les nantis aux dépens de la classe moyenne et de la classe laborieuse.

Les Canadiens sont saisis d'une crainte, particulièrement répandue dans la classe moyenne à mon avis. Les travailleurs de l'est de Montréal ont vu leurs emplois abandonnés par un gouvernement qui a fait des promesses qu'il n'a jamais eu l'intention de tenir. On craint en effet que le gouvernement, après avoir été élu en promettant de créer des emplois pour les Canadiens et de servir la classe moyenne et les travailleurs canadiens ordinaires, n'ait abandonné cette responsabilité et ne réponde maintenant plus qu'à sa véritable clientèle, celle des contribuables qui bénéficieront de cette exemption de \$500,000 sur les gains en capital. Les Canadiens se rendent compte que seulement 4 p. 100 des contribuables pourront en bénéficier. Or environ 54 p. 100 des gens qui pourraient être considérés admissibles gagnent déjà plus de \$50,000 par année. Le gouvernement a-t-il pour responsabilité de soutenir les gens qui gagnent \$75,000 et \$100,000 par année, sans même imposer comme condition de garantir des emplois au Canada, ou a-t-il pour responsabilité de respecter la promesse du premier ministre qui disait se donner pour priorité absolue de créer des emplois, encore et toujours des emplois pour les Canadiens?

• (1700)

Nous ne croyons pas que cet amendement soit particulièrement radical. Nous le croyons défendable, justifiable et acceptable pour le peuple canadien. Je demande au gouvernement de peser à nouveau une mesure budgétaire qui revient à dire aux Canadiens: envoyez votre argent à l'étranger, allez investir à Taiwan, à Tokyo, à Tampa, n'importe où à l'étranger, et vous bénéficierez d'une exonération fiscale de un demi-million de dollars pour gains en capital; investissez cet argent au Canada et nous ne vous donnerons pas même «une cenne noire» de dégrèvement fiscal.

Voilà la politique que préconise un gouvernement qui cherche uniquement à aider ses amis. Ce n'est pas là la politique d'un gouvernement qui veut vraiment créer des emplois et stimuler l'économie canadienne. En proposant, comme nous le faisons dans notre amendement, que ce projet de loi prévoit une condition canadianisante, nous disons que nous, du parti libéral, avons vraiment foi dans les possibilités de notre pays. Nous croyons que nous, Canadiens, pouvons être concurrentiels sur les marchés internationaux. Nous croyons que nous, Canadiens, pouvons édifier et renforcer notre économie. Nous croyons aussi que nous avons intérêt à protéger notre économie. Nous avons intérêt à décréter que cette exonération fiscale pour gains en capital s'applique uniquement aux investissements faits par des Canadiens pour des Canadiens et au Canada, où ils contribueront à créer des emplois.